

GRILLE DE TARIFICATION 2022



DROITS QUOTIDIENS CHASSE AU PETIT GIBIER

CODE	TYPE DE CHASSEUR	PAR JOUR	TPS	TVQ	TOTAL
G11	Résident membre	17,47 \$	0,87 \$	1,74 \$	20,09 \$
G21	Résident non-membre	29,54 \$	1,48 \$	2,95 \$	33,96 \$
G41	Non-résident*	59,08 \$	2,95 \$	5,89 \$	67,93 \$

*Une réduction de 50% est accordée aux 17 ans et moins et accompagné

DROIT DE CIRCULATION OBLIGATOIRE

DROITS FORFAITAIRES ANNUELS DE CHASSE

FORFAIT PETIT GIBIER (SAUF COLLETAGE)

CODE	TYPE DE CHASSEUR	FORFAIT	TPS	TVQ	TOTAL
G19	Forfait annuel résident membre	56,54 \$	2,83 \$	5,64 \$	65,01 \$
G29	Forfait annuel résident* non-membre	168,02 \$	8,40 \$	16,76 \$	193,18 \$
G49	Forfait annuel non-résident *	376,04 \$	18,80 \$	37,51 \$	432,35 \$

*Une réduction de 50% est accordée aux 17 ans et moins et accompagné

DROIT DE CIRCULATION OBLIGATOIRE

FORFAIT ORIGINAL

CODE	TYPE DE CHASSEUR	FORFAIT	TPS	TVQ	TOTAL
O19	Résident membre	250,00 \$	12,50 \$	24,94 \$	287,44 \$
O29	Résident non-membre	430,83 \$	21,54 \$	42,98 \$	495,35 \$
O49	Non-résident	810,00 \$	40,50 \$	80,80 \$	931,30 \$

DROIT DE CIRCULATION OBLIGATOIRE

FORFAIT OURS NOIR (printemps seulement)

CODE	TYPE DE CHASSEUR	FORFAIT	TPS	TVQ	TOTAL
M19	Résident membre	150,00 \$	7,50 \$	14,96 \$	172,46 \$
M29	Résident non-membre	280,18 \$	14,01 \$	27,95 \$	322,14 \$
M49	Non-résident	560,36 \$	28,02 \$	55,90 \$	644,27 \$

DROIT DE CIRCULATION OBLIGATOIRE

RÉSIDENT: PERSONNE DOMICILIÉE AU QUÉBEC ET AYANT DEMEURÉE AU MOINS 183 JOURS AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDANT SES ACTIVITÉS DE CHASSE OU SA DEMANDE D'UN PERMIS OU D'UN CERTIFICAT.